

BULLETIN ASSOCIATIF N° 4	JUIN 2016
---------------------------------	------------------

En ce mois de juin 2016 nous avons vécu deux moments importants pour notre association : la journée associative et l'Assemblée Générale. Ce bulletin leur sera consacré en priorité. Le projet associatif était notre priorité pour l'année qui vient de s'écouler. Avec l'aide de l'URIOPSS, nous avons organisé des rencontres diverses et un comité de réécriture a fonctionné durant quatre mois. Si vous êtes adhérents vous recevrez un exemplaire de ce projet et il sera à disposition de tous sur les lieux de travail.

Nous avons entamé la refonte du site internet de l'association. Il sera sans doute opérationnel à l'automne.

Nos objectifs pour cette année prochaine sont l'approfondissement des outils de gouvernance : Projet d'établissement, les délégations diverses qui régissent le fonctionnement Association/Direction ainsi que les projets de service.

Nous restons à l'écoute de toutes vos remarques ou suggestions pour cet outil de liaison utile à tous.

Le bureau de l'association

LA JOURNEE ASSOCIATIVE

La journée associative, annoncée lors du dernier bulletin du mois de février, a eu lieu le 10 juin. 90 participants qui se sont montrés, non seulement fort intéressés, mais également source d'idées et force de propositions. Cette rencontre qui était la suite de nos réunions globales a été animée par Mr JOSEPH, formateur, qui intervient déjà dans nos maisons.

Le matin, il nous a proposé un travail sur « la juste distance » (dans l'équipe de travail, avec les familles, entre salarié et hiérarchie, devant les usagers, entre salariés et association). Ce thème transversal a permis à tous, bénévoles et professionnels, de s'investir dans les différents groupes de travail dont la composition permettait le mélange des équipes, des fonctions professionnelles, des sites géographiques et des places dans l'institution.

Les Institutions représentatives du personnel ont pu faire quelques annonces concernant leurs activités.

L'après-midi a été consacré à la mise en commun des travaux du matin et s'est terminé sur un débat alimenté par les questions de l'assemblée et animé par Mr JOSEPH.

NOS CHANTIERS

La villa « jeunes » à Meysse : les travaux sont en cours d'achèvement.

La maison est prête à accueillir 13 jeunes dans les meilleures conditions. Le bâtiment existant a été complètement repensé : cette transformation s'est faite en augmentant la capacité d'accueil, tout en améliorant la qualité environnementale par une isolation (extérieure) et un chauffage par le sol. La visite de conformité préalable à la mise en service vient d'avoir lieu, le bâtiment sera ouvert le 12 Juillet prochain. Les travaux ont duré une année et les délais ont été respectés.

Chapelle de Villeneuve : Nous réfléchissons actuellement sur une amélioration de l'éclairage et de l'acoustique de cette chapelle afin de pouvoir mieux l'utiliser.

LE PROJET ASSOCIATIF

Le projet associatif, c'est notre carte d'identité. Son objectif est de nous présenter. En voici quelques éléments.

Qui sommes-nous ? D'où venons-nous ?

« L'Association des maisons d'accueil Le PHARE se reconnaît dans une vision humaniste qui trouve son origine dans la pensée et l'action caritative des deux congrégations fondatrices de nos maisons. »
Les valeurs dont nous nous prévalons sont primordiales dans la conduite de nos actions: Tolérance et bienveillance, Laïcité, Solidarité, respect et équité.

Que faisons-nous ?

Nous agissons dans un cadre juridique et législatif national et selon les orientations du schéma départemental ardéchois « Santé Enfance Famille »2014-2018, Notre mission est d' « accueillir, aider et soutenir les enfants, jeunes adultes et leur famille qui nous sont confiés par les autorités compétentes »

Pourquoi le faisons-nous ?

Parce que nous croyons au statut associatif qui permet « la participation désintéressée et diversifiée des citoyens au développement du dispositif d'accueil et d'accompagnement dont elle assure la gestion »

Parce que nous sommes attachés à la cause des enfants au titre d'un engagement personnel, citoyen et solidaire. Parce que tous les membres de l'association, de l'adhérent à l'administrateur veulent soutenir chacun à sa mesure l'action des professionnels sur le terrain.

Comment le faisons-nous ?

Pour remplir sa mission, l'association se donne des principes d'action :

- le devoir d'alerte et la défense des droits des personnes
- Le partenariat, nous ne sommes pas les seuls à agir.
- L'innovation, dans un monde qui change, c'est une priorité et un impératif
- Le travail en réseau

En se donnant une stratégie pour les cinq ans à venir

- Evaluer régulièrement le projet
- Proposer un lieu d'échange et de partage avec les partenaires
- Organiser annuellement une journée de réflexion pour tous les acteurs de l'institution

En Conclusion...

Parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, parce qu'ils n'ont ni droit de vote ni influence politique, parce que le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société... (UNICEF)

Vous recevrez ce document si vous êtes adhérents et il sera présent sur tous les lieux d'exercice de notre mission (dans le classeur adhoc)